



## MERVENTAIS

### La Belle Rosalie

#### Les Chasses à Mervent



Un jour dans le bourg de Mervent, je m'étais arrêtée devant le n° 34 de la rue des Juifs. C'est là, que j'ai rencontré et salué Paulette, l'ancienne bouchère, une de nos doyennes, qui conserve " boh pied, bon oeil ", Merventaise depuis de longues années.

- Alors, me dit-elle, es-tu toujours dans tes recherches historiques ?

- Oui ! Et lui montrant le n° 34, j'ajoute, je pensais à la Belle Rosalie, d'ailleurs, c'est là qu'elle habitait.

- Elle a donc existé ? me dit mon interlocutrice.

- Oui, bien sûr !

- Ça alors ! Louis, mon défunt mari, chantait la chanson de la Belle Rosalie.

Quand il avait sept ou huit ans, Louis suivait son père en forêt. Celui-ci, maçon à la belle saison, allait en hiver " faire du bois, mais les jours de chasse à

Mervent, Louis tenait les brides des chevaux des " Messieurs " qui le gratifiaient d'un bon pourboire. Cet argent représentait

bien plus que ce que pouvait rapporter une journée de travail. "

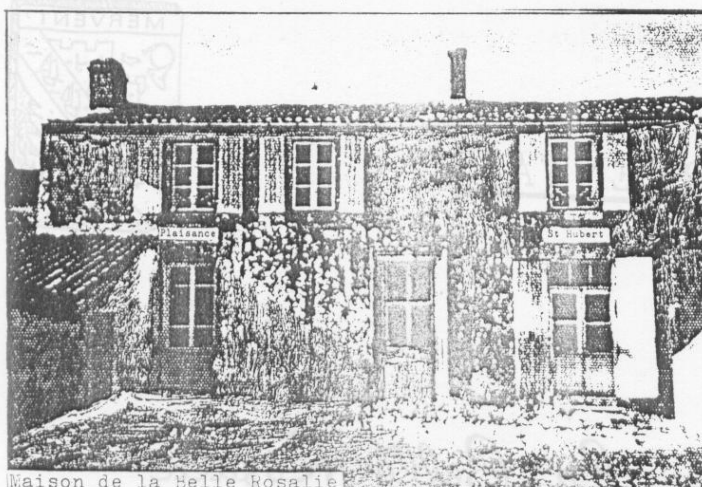
C'est comme celà, en écoutant les chasseurs, joyeux lurons, que le jeune Louis apprit la chanson de la Belle Rosalie.

En 1993, date de cette conversation, je m'étais promis de faire des recherches sur Rosalie et sa chanson. Je me suis donc mise en quête avec le plus grand intérêt et le plus grand soin, me souvenant du conseil donné en 1984 par Mr Louis D., archivist à Luçon : " Si vous voulez écrire une histoire sérieuse de Mervent, ce n'est

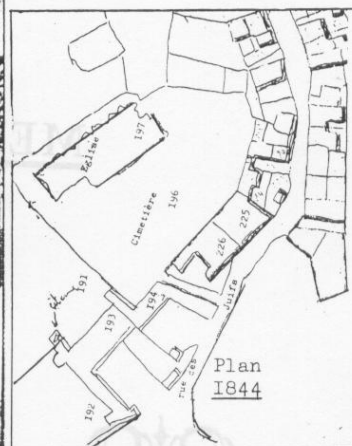
ni dans Brochet, ni dans Bruzon qu'il faut rechercher des documents " (sic). D'après mes recherches sur certains actes officiels et d'après des textes relatant

des faits vécus, voici donc l'histoire vraie de cette " héroïne ".

En fait l'histoire de Rosalie se rattache à l'histoire des chasseurs et des grandes chasses qui ont fait la gloire de Mervent à une certaine époque.



Maison de la Belle Rosalie



Rosalie, qui porte aussi le prénom de Marie, est née à Mervent en octobre 1849. Son père, François Thibaud, à ce moment-là 1<sup>er</sup> membre du Conseil Municipal, est marchand de bois au bourg et demeure dans une maison cossue entre le cimetière et la rue des Juifs (parcelle 194 sur le plan, aujourd'hui n° 34). Sa mère Marie, propriétaire et aubergiste, est la fille de Léonard Barthon, adjoint au maire en 1835, scieur de long, venu de la Corrèze. Celui-ci acquiert rapidement une certaine aisance et demeure à la Poupardière dans une vieille et belle maison de ce village (voir bull. n° 22). L'oncle de Rosalie Pierre Barthon, sera conseiller puis maire de la commune en 1869. Propriétaire à la Vallée, il y possède, entre autre vers 1850 le moulin à tan.

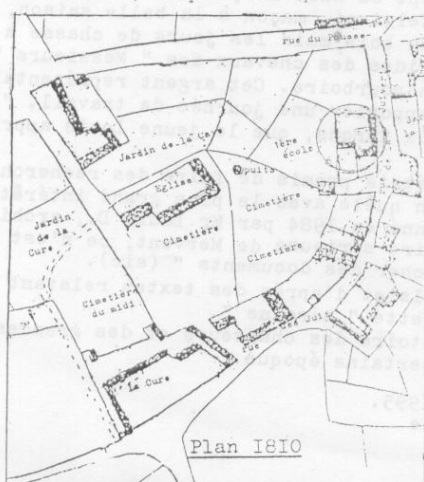
C'est donc une famille aisée et estimée, bien qu'installée à Mervent depuis peu d'années. Rosalie a une sœur, Eugénie, de deux ans sa cadette. En 1875, Eugénie se marie avec J. François Blaizot, marchand de bois à Pissotte. A cette occasion un contrat de mariage est établi sur lequel elle est déclarée " maîtresse d'hôtel ". Deux ans plus tard, elle est veuve et demeure toujours à Mervent où elle continue de travailler à l'auberge familiale.

En octobre 1878, Rosalie épouse aussi avec contrat de mariage Théodore Boutin, cultivateur aux Ouillères. Il est fils de Théodore propriétaire, marchand de bois, voiturier aux Ouillères et membre de la Fabrique. Le frère de ce dernier Joseph dit " le mauvais " est sacristain et conseiller municipal. Rosalie a un fils prénommé aussi Théodore comme son père. Ce dernier, après son mariage, a quitté la culture, travaille comme aubergiste avec sa femme et est cité " maître d'hôtel " lors de son décès à 33 ans en 1883.

Rosalie, âgée de 35 ans se remarie dix huit mois plus tard, toujours avec contrat de mariage, signe d'une certaine aisance, avec Louis Gervais de St Sigismond (près de Maillezais) lequel n'a que 20 ans. Ils légitiment alors, " comme étant né de leurs oeuvres ", un enfant âgé de 9 ans, Arsène Clair, né à Niort en novembre 1876, reconnu par sa mère en 1878 et que Rosalie a eu par conséquent avant son mariage avec Théodore Boutin.

Voici donc la famille de Rosalie qui avec sa mère, sa sœur et son mari tiennent l'auberge située rue des Juifs.

Sur le cadastre de 1810, les bâtiments de l'ancienne Cure vendus comme biens nationaux et achetés par J. Joseph Normand (marié à Cyrille Bois-sinot, fille du propriétaire du château de la Cornelière) formaient un ensemble (aujourd'hui les N°s 32 et 34) autour d'une cour en forme de trapèze. Par la suite, Mr Normand vend sans doute une partie de sa propriété comme le montre le cadastre de 1844 et conserve l'autre (parcelle 193); (preuve cet écrit). " Le 5 mai 1853, la fabrique reçoit de Mr Joseph Normand de la Cure de Mervent, 20 Fr pour avoir droit d'élever dans le cimetière une tombe sur la fosse de son père ". A cette date, il habite donc bien encore ici.





La partie gauche (parcelle I94) est occupée par l'auberge de Marie Barthon épouse de François Thibaud qui en sont les nouveaux propriétaires.

Le puits et la citerne restent en communauté (le puits l'est toujours aujourd'hui). Pour l'exploitation de l'auberge qui prend de l'importance, des aménagements sont probablement faits aux bâtiments dont voici la description. La partie principale, allongée et exposée au sud, est percée de trois portes au rez-de-chaussée et de trois fenêtres à l'étage. La porte centrale s'ouvrait jadis sur un imposant escalier; celle de gauche porte une inscription " Plaisance "; celle de droite " St Hubert " (patron des chasseurs comme chacun le sait).

La salle de droite servait de salle à manger, celle de gauche possédait (et possède toujours) une très belle et imposante cheminée à laquelle était accolé un potager décoré de céramique bleue. Servait-elle de cuisine ?

A l'arrière de cette pièce existe toujours une petite dépendance (jadis au sol de terre battue) dont le mur était percé d'un " goulet " qui servait paraît-il, à passer les bouteilles. Là était peut-être la cave ! L'étage comprenait plusieurs chambres. Une aile à droite comprenait des servitudes au rez-de-chaussée et d'autres chambres à l'étage, desservies par un escalier indépendant (aujourd'hui n° 36). Enfin, l'auberge comprenait aussi des écuries et des chenils à l'emplacement de l'actuel libre service.

Une question se pose !

Pourquoi Rosalie est-elle sortie de l'anonymat et est-elle parvenue à faire parler d'elle jusqu'à nos jours ? Relisons le passage où la plume de Mr Blanpain de St Mars note dans son livre: " Souvenirs de Vénérie en Bas-Poitou " (1933).

" Qui n'a pas connu Rosalie n'a rien connu de cette époque. Tout lieu célèbre a sa légende. Paimpont vit Brocéliande aux côtés de l'enchanteur, Merlin, Vouvant eut Mélusine dont les sortilèges vainquirent les scrupules des Lusignan. Plus concrète, Rosalie qui symbolisait à merveille " la belle hôtesse ", paraît Mervent de ses charmes et emportait les suffrages unanimes des chasseurs.

Que d'enthousiasme elle suscita !

Les poètes eux-mêmes la célébraient et les échos de la vallée redirent souvent, le soir, ces paroles que les trompes soulignaient en choeur.!"

#### Refrain

Connaissez-vous la belle Rosalie,  
Sa soeur Génie, et son hôtel ouvert  
Aux compagnons de la joyeuse vie  
Qui veulent fêter Vénus et St Hubert.

1

Accourez tous enfants de la folie,  
Jeunes et vieux, sages et polissons,  
Plus d'un plaisir à Mervent vous convie,  
Chasse du cerf, chasse du cotillon.

2

Dans le pays il faut connaître  
Le fortuné et renommé séjour  
Qu'un chevalier a transformé peut-être  
En rendez-vous de chasse et d'amour !

3

Il y a toujours une fille jolie.  
Actuellement vous y rencontrerez  
L'oeil rutilant de la belle Aurélie  
Heureux mortel qui voit son ... Cul-de-Pray.

(allusion à " Cul-de-Bray " qui fut aussi un rendez-vous de chasse où habitait M. de Béjarry)

La chanson était reprise en choeur par les chasseurs, les soirs de chasse, sur l'air du Rallye-Vendée (voir ci-dessus, musique de Mr de Fontaines et paroles de Mr Daudeteau père, écrits vers 1880). C'est auprès du fils de Mr Louis Blanpain de St Mars que j'ai pu recueillir les paroles de la chanson.

Je tiens ici à le remercier de son aimable collaboration et à honorer l'auteur des " Souvenirs de Vénérie en Bas-Poitou " qui a su si bien, par ses écrits charmants et spirituels, chanter les joyeuses réunions cynégétiques dans notre cher Mervent



#### RALLYE- VENDÉE

par MM. Daudeteau père  
et Henri de Fontaines.



renommé pour les chasses à courre qui se déroulaient dans sa forêt.

" On imagine ce que pouvaient être ces déplacements quand s'y retrouvaient ensemble les équipages du Comte de la Débuterie, ceux du Comte de Béjarry, du Comte de Lespinay, de Chevallereau, du Comte Ernest de la Débuterie, du Baron René de Landreau, de Baudry d'Asson, du Comte de Jousselin, de Mr de Beauregard, de Fontaines, de Blanpain de St Mars, de Godet de la Ribouillerie, du Temps, de Suyrot ... etc. sans compter les officiers de Fontenay et de Niort."

C'est alors que le bourg était en effervescence !

Imaginons un peu en effet cette arrivée de chevaux, de chiens, de chasseurs en habit rouge, gilet et pantalon blancs, bottés, le cor en bandoulière, qui amenaient ces dames parfois. Quel tintamarre, quelle animation, quel panache pour notre petit bourg si calme habituellement !

A l'auberge, tout le monde s'affairait. Il fallait sans doute recruter du personnel supplémentaire : aide-cuisinières, serveuses, femmes de chambre, laveuses. Il fallait s'occuper des chiens, des chevaux et cela durait plusieurs jours ! Les commerces: boulangerie, épicerie, marchands de vin, de bois, devaient apprécier et, finalement, même le petit peuple bénéficiait des largesses de ces " Messieurs ".

Je me suis laissé raconter que parfois le soir, quelques louis d'or roulaient sous la table et que des enfants, petits pauvres éblouis par tout ce déploiement de richesse, curieux et intéressés, n'hésitaient pas à les récupérer, sous l'oeil bienveillant des fêtards. Cela était une aubaine pour une famille dans le besoin !

Les chasseurs avaient donc leurs habitudes à Mervent.

Afin de mieux comprendre et se représenter cet univers de la chasse à courre et la belle époque de Rosalie nous allons remonter le temps à travers les écrits de Mr Louis Blanpain de St Mars dont le père participait à ces joyeuses sorties dont il lui a souvent parlé.

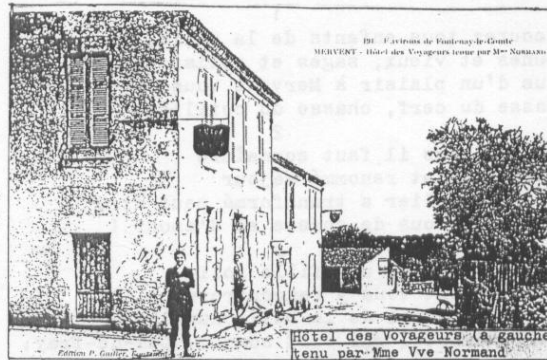
L'auteur né en 1875 est décédé en 1951. Outre " Souvenirs de Vénérie en Bas-Poitou " il a écrit de nombreux poèmes et une pièce de théâtre sur Mélusine (voir, bulletin n° 13 bis).

" Il fallait voir ces départs pour Mervent. Le piqueur de mon père, Auguste partait à cheval avec les chiens. Pierre suivait avec deux chevaux de relais. " Fauvette " la jument favorite de mon père, était laissée en liberté. Elle fermait la marche et mordillait les chiens qui s'attardaient. Le brave René de Lespinay (surnommé le Capitaine) prenait le commandement de cet escadron. Arrivé à Mervent, il installait son monde, faisait le fourrier, discutait les prix, retenait les chambres; quand mon père arrivait tout était prêt. "

Mr de la Débuterie, lui descendait à Vouvant même; Mr de Béjarry qui habitait Paris, descendait à Cul-de-Bray dont il était propriétaire et qui fut de tout temps un rendez-vous de chasse. Il possédait là une meute d'une cinquantaine de chiens.

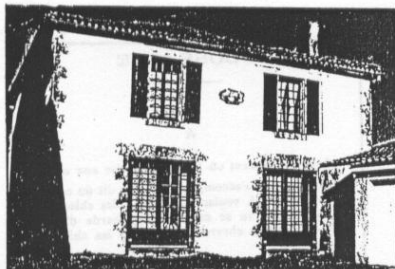
Il arrivait en calèche par le chemin (alors) empierré du Detrop (qui sort sur la route de Foussais à la Croix Méraud) longeait la fontaine, le lavoir, les douves et s'installait pour deux mois dans la " maison noble " qui lui venait de sa femme Honorine Rampillon (originaire de Thouarsais-Bouildroux).

Il emmenait avec lui son piqueur



348 - Mervent (contin. de St-Hilaire des Loges)





Fait par Aupicon, fils 1875  
annexe Hôtel Normand-Gourdon (v.1945)

et sa demoiselle de compagnie (avec qui il était très intime) et recrutait sur place les domestiques dont il avait besoin (cuisinière, femme de chambre etc.). Le jour de chasse arrivé, il regagnait aussi le bourg avec son équipage.

Messieurs Chevallereau, de Lespinay et mon père retrouvaient le gros de leur meute qu'ils laissaient ordinairement à Mervent, chez Normand et chez Rosalie."

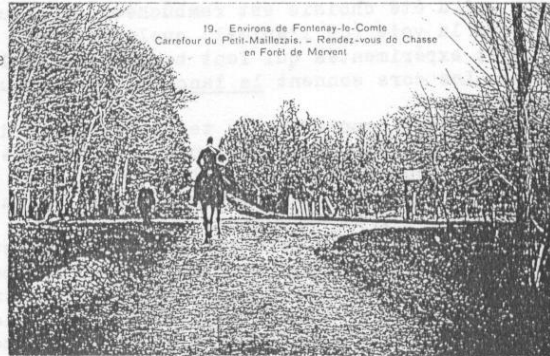
Car il y avait une autre auberge dans le bourg, " l'Hôtel des Voyageurs ", appartenant à Mr Normand, située à l'emplacement du Bar de la Promenade.

Nous avons décrit l'auberge de Rosalie. Attardons nous un peu sur celle de Mr Normand (v. gravure page précédente). Edmond Normand, apparenté à la grande famille Normand (Portail, Clavelière, Gd Logis etc.) dont nous avons fréquemment parlé, avait créé cet hôtel, là où sa mère tenait un petit commerce avec café. La propriété comprenait deux corps de bâtiment séparés par une cour ombragée par un tilleul et une tonnelle garnie de chèvre-feuilles.

A droite, la maison comprenait au rez-de-chaussée: les cuisines à l'arrière, une salle de café et une salle à manger donnant sur la rue; à l'étage se trouvaient les chambres. A gauche de la cour, le rez-de-chaussée était occupé par une immense salle à manger d'été dont tout un mur peint par un artiste inconnu, représentait des scènes très folkloriques: un plan de la forêt, différents animaux des bois, la tour de Vouvant, le vieux pont de la Vallée, le Père de Montfort, et les scènes de chasse ...

A l'étage, d'autres chambres attendaient les voyageurs. Edmond Normand, maître d'hôtel, était aussi employé de commerce. Il avait épousé en 1887, avec contrat de mariage, Adéline Guichard, institutrice à Mervent ( fille de Louis Guichard directeur de l'école des garçons au bourg) qui aidait son époux et continuera le commerce après la mort de celui-ci en 1896. Par la suite, cet hôtel récupérera plusieurs annexes dans le bourg dont la maison à l'angle de la place du Hérault et du chemin des douves, la grande bâtisse située dans le renforcement, près du Syndicat d'Initiative (Maison du Chat) et le Petit Logis.

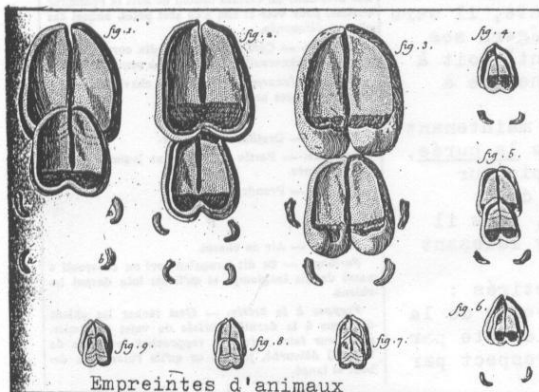
Plus tard, toujours dirigé par Mme Normand et sa fille Aglaé Sidonie (qui épouse en 1919 Léon Gourdon, voyageur de commerce), l'hôtel sera réputé pour sa bonne cuisine et accueillera à Mervent les premiers touristes.



### La CHASSE

Voilà donc le décor dressé.

Maintenant, le grand jour de la chasse arrive. La veille ou tôt le matin, les piqueurs et leurs chiens partent faire les pieds (reconnaître les traces récentes de l'animal). Ils doivent distinguer les erres d'un cerf (et non d'une biche dont on ne fait pas la poursuite) jusqu'au rembûchement (endroit où le cerf s'est retiré). Ils font ensuite des brisées (petites branches cassées) brisée haute sur l'arbre ou brisée basse sur le sol, indiquant la direction du rembûchement.



Pendant ce temps, les équipages, hommes, chevaux et chiens vont se rendre au rendez-vous de chasse. C'est un des plus beaux tableaux (cent fois représenté) que l'on puisse voir. Les veneurs et leurs invités arrivent de tous côtés et se rassemblent dans un carrefour de la forêt (voir gravure ci-dessus).

" La note éclatante des habits rouges et les cuivres des trompes se détachent sur le fond des arbres dénudés ou parés des couleurs de l'automne."



La meute qui bientôt s'élançera dans de joyeux aboiements est pour l'instant groupée sous la garde des valets de chiens. Les groupes de chevaux, tenus en main par les maîtres d'équipage, les femmes emmitoufflées dans leurs chauds vêtements, les jolies amazones, les costumes des officiers présentent un joli coup d'oeil.

Tous attendent les piqueurs qui viennent au rapport. Le maître d'équipage décide quel animal sera chassé et à quel endroit commencera le départ.

La chasse se dirige alors vers l'enceinte où la bête qui a été choisie est rembûchée. Le piqueur découvre sur la voie (de l'animal) quelques vieux chiens, sûrs et expérimentés qui font bondir l'animal et le lance. Les cors sonnent la lancé et la poursuite commence.

Le cerf comprenant la terrible partie dont sa vie est l'enjeu, va embrouiller chiens et veneurs par des ruses: l'accompagné (il se mêle à une harde) pour donner le change aux chiens qui peuvent suivre un autre animal et laisser le premier chassé.

Le retour, le cerf qui a de l'avance sur les chiens peut revenir sur sa voie et faire un bond de côté qui met les chiens en défaut. Ils perdent sa trace mais décrivent alors des cercles de plus en plus larges et peuvent retrouver plus loin la voie de l'animal. Muets pendant leurs recherches, ils aboient dès qu'ils sentent à nouveau le gibier. Nouvelle sonnerie de cors.

Enfin, le pauvre animal, après parfois une journée de fuite, relancé par les chiens acharnés, accablé de fatigue, fiévreux, se dirige pour rafraîchir son corps bruni de sueur et ses membres raidis, vers la mare ou la rivière la plus proche.

Fatale inspiration ! Tétanisé par ce brusque changement de température, entouré par la meute, il sera noyé par les chiens ou alors un chasseur abrégera ses douleurs et ses angoisses en le servant (tuant) soit à la dague, soit à l'arme à feu, si l'animal cherche à se défendre et devient dangereux.

Les fanfares de l'hallali retentissent maintenant et les piqueurs commencent les préparatifs de la curée, récompense et encouragements des chiens. Le piqueur lève (coupe) d'abord le pied droit de devant de l'animal, hommage réservé à l'un des invités, puis il dépouille le cerf de sa peau appelée nappe, y laissant la tête attenante.

Parfois " les morceaux nobles " sont retirés : cuissots, filets, épaules. La carcasse recouverte de la nappe, un valet de chiens l'agite en tenant la tête par les bois et la présente aux chiens tenus en respect par le fouet.

Puis le valet de chiens retire la nappe et livre

## GLOSSAIRE

## A

- Abois.** — Moment où le cerf fait tête aux chiens.
- Accompagner, s'accompagner.** — Se dit du cerf ou du chevreuil qui, voulant se défaire des chiens qui le poursuivent, va se mêler à une harde d'autres cerfs ou d'autres chevreuils, afin que les chiens se méprennent.
- Ameuter.** — Faire chasser tous les chiens d'un équipage en bloc.
- Amouiller.** — Petite corne qui sort du merrail, comme une branche d'arbre sort de son tronc.
- Appel** (simple ou forcé). — Ton qui se sonne pour appeler.
- Appuyer.** — Encourager de la voix ou de la trompe les chiens qui poursuivent la bête.
- Arrières.** — Faire ou prendre les arrières, c'est, dans un défaut, après avoir pris les devants, rechercher avec les chiens la voie de l'animal que l'on chasse du côté où il est venu.
- Attaquer.** — Lancer et mettre sur pied un cerf, un chevreuil, un sanglier, un loup, etc.

## B

- Balancé.** — Défaut de quelques instants.
- Bauge.** — Lit du sanglier.
- Bête de Compagnie.** — Jeune sanglier qui passe de sa première à sa seconde année.
- Bizarre.** — Tête mal faite.
- Bout de voie.** — Les chiens sont à bout de voie, quand ils ont perdu cette voie.
- Brisées.** — Petites branches que le valet de limier casse, et dont il met le bout cassé du côté dont l'animal qu'il détourne a la tête tournée.
- Brocard.** — Chevreuil mâle.
- Bulason creux.** — Donner bulason creux, c'est assurer dans son rapport un animal, qui ne s'y trouve pas.

## C

- Change.** — Garder change, prendre change. On dit : Nous avons change, quand les chiens chassent un autre animal que celui qu'ils ont d'abord entrepris. Garder le change, c'est lorsque les chiens poursuivent toujours la même bête.
- Colfifer.** — Les chiens colfient le sanglier en l'attaquant aux écouttes pour le porter bas; un chien est bien colfié quand il a l'oreille mince, basse et tournée.
- Couper.** — Un chien coupe, lorsqu'il quitte la voie pour aller la reprendre aux devants.
- Curée.** — Faire curée, c'est faire manger aux chiens la bête qu'ils ont prise.

## D

- Dague.** — Cerf à sa première tête.
- Débucher.** — Moment où l'animal sort de la forêt.
- Défaut.** — Moment où les chiens cessent de chasser parce qu'ils ont perdu la voie de l'animal qu'ils avaient attaqué.
- Détourner.** — C'est, avec son limier, rembucher une bête dans un certain canton de bois et l'entourer ensuite, pour voir si elle n'en sort point, auquel cas elle est détournée.
- Dix Cors.** — Cerf ou chevreuil dix cors; c'est un cerf ou un chevreuil qui est dans sa septième année.
- Dix Cors Jeunement.** — Cerf ou chevreuil qui est dans sa sixième année.

## E

- Ecoutes.** — Oreilles du sanglier.
- Enceinte.** — Partie du bois dans laquelle la bête est détournée.
- Eventer.** — Prendre le vent.

## F

- Fanfare.** — Air de chasse.
- Fortongé.** — Se dit lorsqu'un cerf ou chevreuil a passé depuis longtemps et qu'il est loin devant les chiens.
- Frapper à la brisée.** — C'est lâcher les chiens d'attaque à la dernière brisée du valet de limier, pour leur faire suivre et rapprocher les voies de l'animal détourné, jusqu'à ce qu'ils l'aient mis debout et lancé.



la carcasse à la meute qui l'engloutit entièrement laissant place nette, au milieu des cris et des fanfares. Le pied de l'animal est offert par le piqueur qui empêche joyeusement le généreux pourboire qu'il est d'usage de donner. (On peut faire aussi la curée froide qui a lieu au retour mais qui est loin de valoir pour les chiens l'effet de la curée chaude).

La curée est finie. Tous les participants, les chevaux, les chiens pensent au retour. Les trompes sonnent la retraite. Chiens et chevaux retrouveront la paille fraîche des écuries et des chenils.

(Ceci est une étude sèche et technique qui relate imparfaitement sans doute une chasse à courre et qui ne démontre pas la compétence et le plaisir des chasseurs).

Ceux-ci regagnent maintenant les auberges où ils commencent leurs " gueuletons " et leurs joyeuses beuveries.

Chez Rosalie, la fête sera complète. L'auberge " Plaisance et St Hubert " avec ses belles hôteses leur offre bonne chère et plaisir de la chair.

Heureux temps, conclut Mr Blanpain, où le plaisir des hommes se résumait en ces trois mots: le bon vin, la chasse et l'amour !

Car après la chasse, le grand bonheur était de faire boire les amis et de les mettre en bon état d'ébriété ! Tous ou presque étaient pris à ce jeu-là. Les souvenirs, les anecdotes ne manquent pas. Nous en avons déjà relaté une dans un précédent bulletin (n° 11).

Un soir, Mr X... se trouva tellement fatigué qu'on dût le lier sur son cheval pour le renvoyer chez lui.

Et que dire de l'histoire de Mr de Lespinay qui de tout temps avait sa chambre réservée chez Rosalie.

" ... Une année, en début de saison, il arrive et à sa grande surprise, apprend que ses appartements sont occupés par le jeune Comte de X... qui y abrite ses amours en compagnie d'une jolie actrice de Paris. Il manifeste son mécontentement, mais l'hôtesse a tôt fait de le calmer avec un sourire et de lui faire accepter la chambre qui est au-dessous du jeune couple. Seulement ... il y a toujours un seulement, on ne peut allumer le feu dans cette chambre sans qu'une épaisse fumée ne se répande aussitôt dans tout l'étage supérieur.

JAQUES DE VOYELLEUX. 1811  
Comme le Venet a été offert en quille  
aux hauteurs de la forêt.  
C H A P. XXXIII.



Voilà le Venet ira en quête aux hautes  
Aulx, il fait premièrement qu'il regarde  
dans les hautes, s'il n'y a rien, il ira  
à la demeure de la Forêt. Car si c'est en la hautes  
faison, les tabons, mouffes, & autres vermines chat.  
G.

... Galant, le Capitaine se résigne; il fumera une bonne pipe et s'enveloppera dans sa peau de chèvre, car il commence à faire froid. Les jours suivants, il rencontre à plusieurs reprises le Comte de X... qui lui serre la main assez mystérieusement !

... Le Capitaine est discret ! Mais un soir, on lui apprend que le Comte de X... donne un dîner auquel sont conviés tous les amis du voisinage. Un seul n'est pas invité: le Capitaine !

Lui qui a sacrifié ses habitudes, son bien-être, son logement ! On devine sa fureur !

## G

**Gorge.** — On dit ce chien a une belle gorge, c'est-à-dire qu'il crie bien. Les chiennes ont ordinairement moins de gorge que les chiens.

## H

**Hallali.** — C'est un ton que les piqueurs sonnent pour annoncer aux chasseurs que la bête se rend-ét, qu'en peu de temps, les chiens la porteront par terre. Après hallali sur pied, il y a hallali par terre, ou la mort.

**Houvari.** — On dit : le cerf, le chevreuil le lièvre, etc... a fait un houvari lorsque, pour embarrasser les chiens et les faire tomber à bout de voie, il s'en retourne par où il est venu : alors, on sonne et on crie aux chiens houvari, pour les avertir que les votes sont doublés et qu'ils doivent les rechercher sur les arrières.

**Hure.** — C'est la tête du sanglier.

## L

**Lale.** — C'est la femelle du sanglier.

**Laisser Courre** un cerf, c'est à proprement parler, le lancer avec le limier, comme faisaient anciennement et comme font encore aujourd'hui quelques-uns par prudence.

**Lancer.** — C'est attaquer, faire bondir et mettre la bête sur pied.

**Limier.** — C'est un chien courant que l'on accoutume à être secret et avec lequel on détourne les animaux sur lesquels on l'a dressé.

## M

**Meute.** — Certain nombre de chiens plus ou moins fort, comme depuis vingt jusqu'à quatre-vingt.

## P

**Page ou Ecuier.** — Jeune animal dont celui de chasse s'accompagne.

**Pigache.** — Sanglier pigache. On donne cette épithète au sanglier, lorsqu'il a un des angles du pied plus long que l'autre.

**Pince.** — C'est le bout du pied de tous les animaux qui ont le pied fourchu, comme cerf, chevreuil et sanglier.

## Q

**Quartier.** — Sanglier qui a quatre ans faits et qui court après sa cinquième année : alors il est redoutable pour les chiens et les chasseurs.

**Quête.** — Parant d'aller au bois. C'est un buisson dans son tout ou partie, ou un canton de forêt limité au valet de limier, dans lequel on envoie chercher la bête que l'on a dessein de chasser.

## R

**Rabatre.** — Se rabatre. On dit : ce limier se rabat bien, ces chiens-là se rabattent bien, pour dire qu'ils goûtent les votes avec chaleur et les rapprochent et suivent bien.

**Ragot.** — On appelle ragot un sanglier mâle qui a quitté les bêtes de compagnie; il porte ce nom jusqu'à ce qu'il ait trois ans faits.

**Railler.** — C'est faire joindre au gros de la meute les chiens qui sont restés derrière, ou qui s'en sont écartés pour chasser le change.

**Rapport.** — Compte que le valet de limier rend au maître de l'équipage ou au commandant, s'il y en a un, de ce qu'il a fait et rencontré dans sa quête. J'ai dit ailleurs que ce rapport ne devait point être fait d'un air et d'un ton avantageux, mais, au contraire par cette expression : je crois, afin de ne pas s'exposer imprudemment à la honte de donner buisson creux.

**Rapproché.** — On dit : Voilà un beau rapproché, lorsque les chiens ont suivi pas à pas une voie froide et forlongée, et que par leur sagesse et la finesse de leur nez, ils sont venus à bout de lancer leur bête, alors on dit : ces chiens-là ont fait un beau rapproché.

**Redresser (la voie).** — C'est lever le défaut.

**Rembucher.** — C'est faire suite, avec le limier, d'un cerf ou autre animal, jusqu'à ce qu'il rentre au fort.

**Resuyant.** — Parant du vent, lorsqu'il est sec, aigre et piquant.

Le dîner doit justement avoir lieu dans la chambre des amoureux. A l'heure fixée, le Capitaine, qui a ruminé dans son cerveau les plus noirs projets de vengeance, gagne ses appartements:

- Ah, dit-il ! c'est comme ça, tu ne veux pas de moi Eh bien, je vais t'enfumer comme un blaireau, toi et tes invités ! Il allume un immense feu dans la cheminée et le résultat ne se fait pas attendre. De la pièce au-dessus descendent des clameurs:

- Ouvrez les fenêtres ! On étouffe, on étouffe !

Enfin des pas dans l'escalier. On frappe à la porte du Capitaine; c'est le Comte de X... tout échauffé qui, en termes véhéments, apostrophe le trouble-fête:

- Monsieur, je vous prie d'éteindre votre cheminée!

- Monsieur, je suis ici chez moi et j'ai froid.

- Monsieur, je suis en compagnie d'une femme !

- Je le sais fichtre bien, vous faites assez de bruit toute la nuit !

- Monsieur, vous cherchez une affaire !

Les choses allaient mal tourner quand Hubert de Fontaines, toujours bon garçon et si spirituel, interrompt le colloque avec autorité :

- Toi, Capitaine, tu vas éteindre ton feu et toi X... tu vas prendre sous ton bras le Capitaine et l'emmener dîner avec nous. C'est l'ordre d'une jolie femme et une jolie femme ne doit pas attendre !

Le feu est vite éteint mais joyeusement rallumé au-dessus et si, à l'aube, il restait encore de la fumée, ce n'était plus que celle du vin ! "

Cette histoire ne donne qu'une faible idée des soirées qui devaient se passer chez Rosalie !

La chanson est plus évocatrice et ne laisse aucun doute quant à la renommée de ce joyeux lieu de rendez-vous où l'on fêtait si allégrement Vénus, déesse de l'amour et St Hubert, patron des chasseurs.



M. de Fontaines

Rosalie cependant eut une triste fin. Internée pour cause de folie, elle devait décéder en février 1901, âgée seulement de 51 ans, à l'asile départemental de la Grimaudière.

Qu'est-ce qui a conduit à cet état la belle Rosalie ? Elle n'a pas vu la grande guerre ainsi que nombre des grands et joyeux chasseurs qui fréquentaient sa maison.

A la suite de deuils de famille, Mr de Béjarry vendit son équipage vers 1900 et sa propriété de Cul-de-Bray fut également vendue par son gendre qui avait un permanent besoin d'argent.

Mr Henri de Fontaines, surnommé " le Père du Fouilloux " artiste et poète mourut un jour de chasse en 1906 dans cette forêt de Mervent qu'il aimait tant (voir bulletin n°11).

Admirable fin pour un chasseur !

Rosalie disparue, son hôtellerie a périclité, puisque en est propriétaire sitôt après

Mr Métayer, riche marchand de tissus de Niort, qui n'y habite même pas.

Puis, une partie de cette maison (aujourd'hui n° 34) a été achetée par Raoul Dieumegard vers 1955, qui habite le côté " Plaisance " et loué l'autre partie " St Hubert ".

En 1970, la maison de la Belle Rosalie appartient à Mr J. Vincent de la Joletière qui la revend en 73 à Mr Albert Pérochain qui en est toujours propriétaire.

**T**  
Talaud. — On crie talaud quand on voit passer la bête, et on le redouble lorsque les chiens sont en défaut, afin de les faire venir à soi pour les remettre sur la voie; moins on peut le crier, mieux on fait, parce-que cela accoutume les chiens, quand ils sont en défaut, à lever le nez en l'air pour écouter s'ils n'entendent point crier talaud; au reste, quand on

est obligé de le crier pour redresser la voie, il faut bien prendre garde d'aller donner le change.

Troler. — C'est battre et fouler un canton de forêt avec un petit nombre de chiens sages, pour leur faire lancer la bête que l'on a dessein de chasser.

**V**

Vote (voies). — Sentiments que laissent les pieds de la bête.

Volcelets. — Revart volcelets. — Si c'est sur les arrières, ce terme se crie à pleine voix quand on revolt des fuites de l'animal que l'on chasse; en criant volcelets, c'est comme qui crierait, voilà le pied de notre cerf (ou de notre chevreuil, etc.) c'est lui-même, ce qui sert beaucoup dans le désordre du change et dans les défauts.



M de Béjarry



Equipage de chiens blancs et oranges, à M. J. B Etienne.





Maintenant vous connaissez l'histoire de la Belle Rosalie.  
Valait-elle d'être contée ?

Elle nous a permis en tout cas de faire revivre un Mervent inconnu de beaucoup, qui a vécu ses jours de gloire avec les grands veneurs vendéens de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Savez-vous que, il y a encore peu de temps, lorsque la chasse tournait court et que les chiens et les chasseurs perdaient le gibier (cela arrive), il y en avait toujours un pour dire :

" Allez ! faut sonner la Rosalie ! ". Etait-ce une façon de dire il est temps de quitter les bois et de rentrer à l'auberge ou cela voulait-il seulement indiquer " faut sonner le Rallye Vendée " ?

Qu'importe, l'expression est restée et est parvenue jusqu'à nous.



### Histoire de la Chasse

La chasse est née avec l'homme qui doit se nourrir et se défendre contre les animaux féroces. Il faut arriver aux Gaulois pour trouver le gibier pris à la course par des chiens courants accompagnés de cavaliers. La première réglementation se fit sous Dagobert en 648 et la Cour s'approprie des forêts de plus en plus nombreuses comme territoires de chasse, cherchant toujours à se réserver ce privilège, en retirant tous les droits au petit peuple. Le premier, St Louis réglemente la chasse et fait de la vénerie une institution de la Couronne, chaque gibier faisant l'objet d'une chasse spécifique avec des techniques et des rituels très précis.

Pour la noblesse, la chasse n'était pas seulement un moyen de se procurer de la nourriture mais elle correspondait avant tout à leur idéal chevaleresque. Plus que les festins de gibier qui les rassemblaient, le soir venu, les seigneurs aimaient les courses en forêt, l'effort, le risque et l'affrontement avec les animaux nobles qui l'habitaient.

Les rois de France furent tous de grands veneurs mais avec Louis XV nous arrivons à l'apogée de la vénerie française dont les règles perdureront jusqu'à nos jours.

Avant 1789, la forêt de Vouvant faisait partie du domaine royal apanage du Comte d'Artois. Nos veneurs vendéens avaient formé la société de la Morelle, qui tirait son nom d'une gentilhommière du Fougeré. Les meutes que les nobles entretenaient à grands frais ne couraient pas que le cerf et le chevreuil mais elles s'attaquaient aussi à des bêtes plus dangereuses comme les loups.

La Révolution interrompra ces distractions et chassent hors de France les nobles chasseurs de loups. En quelques années, ils pullulèrent. La faim les poussant, ils se répandirent dans les campagnes. Jamais on ne les avait vus si nombreux, si gros, si agressifs. Les rapports des commissaires sont pleins de récits effrayants et d'appels désespérés aux pouvoirs publics. Les loups sont devenus un vrai fléau !

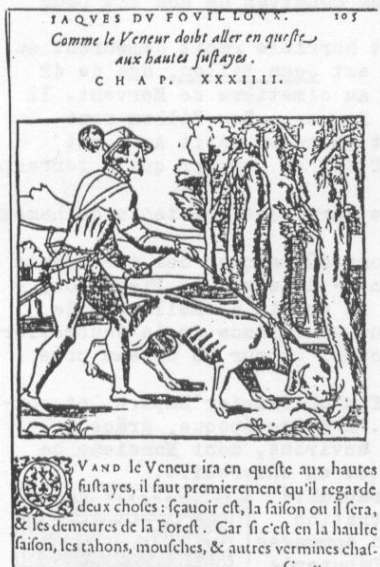
Près de chez nous, en 1785, juste avant la Révolution, se sont déroulés des événements terribles que nous avons découverts dans un article de journal : " Les affiches du Poitou " et que nous reproduisons ici.

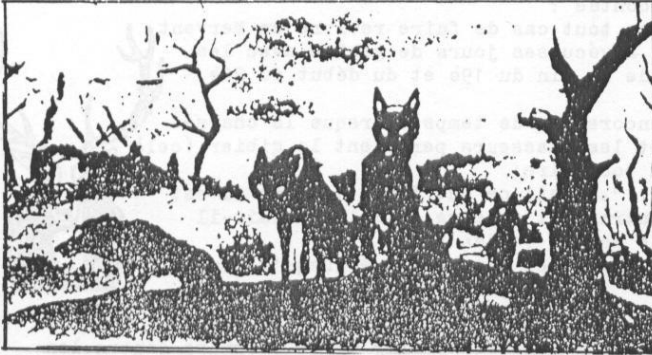
Lettres de Mr Mouillebert du Poiron (commune de Pissotte) à l'auteur des " affiches du Poitou " :  
" ... Les événements malheureux arrivés, Monsieur, dans la paroisse de Pissotte et aux environs, peuvent, me semble, trouver place dans vos affiches, étant intéressant pour des voyageurs, de les mettre à même

d'éviter les accidents funestes que sont ceux dont Mr Jourdain, curé de Pissotte, me fait le récit dans la lettre suivante :

... L'on ne vous en a point imposé, Monsieur lorsqu'on vous a fait le récit des malheurs arrivés dans nos cantons, ils ne sont malheureusement que trop bien fondés. Le mardi après Pâques, une louve enragée s'est jetée sur un homme de la paroisse de Mervent, à demi quart de lieue du Poiron, l'a mordu au visage, aux mains; il est mort enragé au bout de quelques jours.

... Un berger, l'apercevant, s'est mis ventre à terre et s'est couvert le visage; la louve mordait ses hardes avec fureur et l'aurait vraisemblablement dévoré si quelques





hommes, accompagnés de chiens, n'eussent passé par hasard. Dans le même temps, un farinier, nommé Ragon, rencontra la louve, il combattit vaillamment avec un homme qui l'accompagnait; un coup de bâton lancé porta malheureusement sur une branche, la louve le mordit à la cuisse et lui fit quatre ou cinq trous. Celui-là n'en est point mort. Je crois que la raison en est que la louve ayant mordu au travers d'une culotte fort épaisse, l'écume, ou si vous voulez, la morve, n'ayant point atteint

la peau, n'a pu communiquer son venin, et cette circonstance put être fort favorable au meunier. C'est lui qui a terrassé la louve, huit ou dix des habitants l'ont à la vérité tuée avec des fusils et des fourches, mais elle avait perdu alors une partie de ses forces...

Beaucoup de bestiaux du voisinage ont été mordus; ceux-ci en ont mordu d'autres et cela a produit de mauvaises suites. On a dans la paroisse, cinq boeufs, quelques chiens et quelques vaches; l'on vient de me dire que deux autres boeufs de St Luc sont menacés par cette maladie. Mr Bonamy a fait faire une chasse; les dispositions étaient bonnes, mais l'exécution n'a pas répondu. Les paysans manquant de chefs, se sont dispersés sans avoir rien tué. Malgré des défenses réitérées, nos paysans laissent leurs bêtes mortes sans les mettre en terre et la nuit, les loups et les chiens les mangent à demi-pourries. Cela seul peut produire le mal dont on se plaint."

Cette lettre est un véritable appel au secours. Les mesures d'hygiène ne sont guère connues. Quand un homme a contracté le virus redoutable il n'y a qu'un remède, un remède effrayant. Il faut étouffer le malade entre les couettes de son lit pour qu'il ne puisse transmettre sa maladie.

Les deux hommes dont il est fait mention dans cet horrible récit demeurent au hameau de Doreau; le malheureux qui fut mordu au visage est Jean Billon, âgé de 42 ans, farinier au moulin de Doreau, inhumé le 3 mai 1785 au cimetière de Mervent. Il est le fils de Jean, moulinier-foulonnier et de Suzanne Barreau. Les Billon sont d'une nombreuse et vieille famille merventaise; Marie et sa soeur Marie Anne ont épousé deux garçons-fariniers, Jacob et Jacques Ragon. C'est ce dernier qui a terrassé la louve du Poiron.

Imaginons l'émoi dans la famille Billon ainsi que parmi les habitants du hameau de Doreau.

Les loups ont laissé dans la forêt des noms qui ont dû marquer des événements les concernant, ainsi: à la limite de Bourneau et Mervent - la cosse de Pisse Loup - la croisée de la cosse de Pisse Loup - Braille-Loup - le chemin du Mellier à la cosse de Pisse Loup - le chemin de la cosse de Pisse Loup aux ajoncs de la Jaubretière.

En haute forêt, il y a l'allée de la Fosse aux Loups, et sur le coteau près de Perrure, le creux de la Louve -

La société " la Morelle " fut reconstituée à la fin du Premier Empire, et connu de beaux jours jusqu'aux premières années du Second. A cette époque, grâce à l'initiative de riches propriétaires de Fontenay et des environs, dont Monsieur de la Débuterie, la forêt venait d'être repeuplée en cerfs et en chevreuils.

Mais ces animaux se reproduirent avec une telle rapidité dans ces bois sauvages coupés de rivières que l'administration fit appel aux veneurs pour en tuer et diminuer ainsi les dommages causés par eux dans la forêt. C'est alors que Mr de la Débuterie, qui possédait une meute réputée dans toute la France, loua la forêt pour le prix de 2500 Fr et fonda vers 1858-59, la société du " Rallye Vendée " dont il fut le président et qui regroupait les amis cités précédemment. La grande époque de ces réunions cynégétiques a été avant la guerre de 14-18 puis les mentalités ont changé et la guerre de 39-45 a presque achevé ces chasses en forêt.

Mr de la Débuterie, grand veneur vendéen, avait créé la race de ces fameux bâtards vendéens: " ces chiens blancs à manteaux noirs proviennent du croisement d'un chien anglais " Parlement " avec une chienne de Saintonge. La tête est fine,



le cou long, le dos droit, l'arrière-train fort; sans compter une grande finesse de nez, une belle voix, de l'ardeur et du fond surtout dans la dernière heure." Quelques-uns se distinguaient particulièrement: Fripon, Raquette, Volante, Vol au vent, Plaisanterie, Cerf-volant, Mousquetaire, Roulette, Tamerlan .. etc.

N'oublions pas les chevaux. Les demi-sang du bocage vendéen sont des montures idéales pour la configuration de notre forêt assez accidentée. D'où viennent-ils ? Dès 1775, on pouvait se les procurer dans l'élevage de St Gilles sur Vie. Il fallut attendre le Consulat et l'Empire pour voir se dessiner un début d'élevage dans notre contrée. C'est le général Beliard qui fonda un haras aux environs de Pontenay et qui eut l'idée de croiser les juments du bocage avec des étalons arabes qu'il ramena d'Egypte. Devant sa réussite, l'administration des haras se décida aussitôt à généraliser ce croisement.

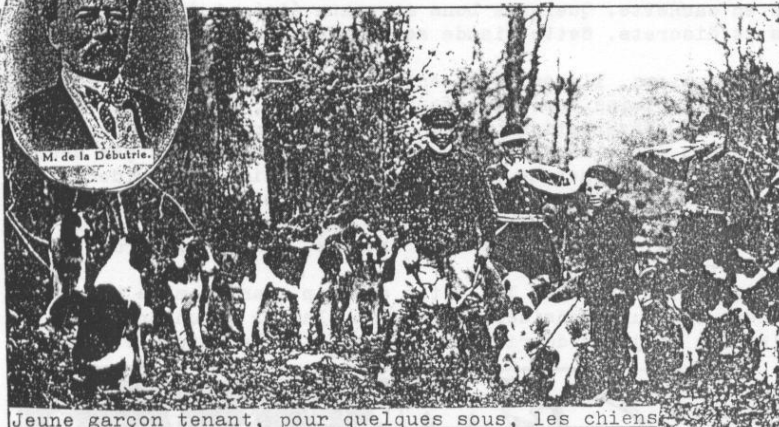
En 1858, ce fut Mr Raymond de la Rocque-Latour, commandant des haras qui poursuivit cet élevage, l'améliorant encore par des croisements avec des pur-sang anglais. (Signalons que ce dernier était le trisaïeul de Mr Jean Raymond de la Rocque-Latour, installé depuis quelques années au château de la Cornelière paroisse de Mervent).

Avec de tels auxiliaires, chevaux et chiens (ces messieurs en découpent ordinairement vingt cinq, chacun) dressés merveilleusement, la société du " Rallye-Vendée " obtient vite de grands succès.

La société vécut de 1858 jusqu'aux environs de 1910. A cette date, il n'y a presque plus de sangliers en forêt de Mervent.



M. de la Débuterie.



Jeune garçon tenant, pour quelques sous, les chiens.

Trop chassés ont-ils cherché des forêts plus sûres, se déplaçant parfois de 1500 Km ? Ont-ils été exterminés par quelque maladie ? Après la guerre 14-18, ils sont revenus et la forêt est à nouveau très giboyeuse.

A Mr de la Débuterie a succédé à la Présidence, Mr Chevallereau (château de Bois-Sorin) à Ste Pexine, qui fut remplacé par Mr Perraud de Launay, héritier de Mr Chevallereau (originaire du château de

Sigournais). Aujourd'hui, c'est son fils Eric Perraud de Launay (qui est prêtre), propriétaire de Bois-Sorin, qui est président du " Rallye-Vendée ".

Les chasses à courre continuent mais elles n'atteignent certes plus, à Mervent, les fastes de naguère. La forêt domaniale, 2400 ha, louée dans sa totalité par Mr J. Luc Thomas, reçoit le Rallye St Louis. Mr Thomas réside à Antigny. Les chevaux et la meute sont soignés et gardés dans une de ses fermes à St Maurice-le-Girard.

Les bois privés qui entourent la forêt domaniale sont loués par Mme de Gigou et accueillent la société " la Bourbansais " basée en Bretagne. Les deux sociétés peuvent empiéter sur le domaine de l'autre, poursuivant le gibier, qui, lui, bien sûr ne connaît pas de frontière. D'ailleurs, les deux groupes chassent souvent ensemble. Le Rallye-Vendéen est plutôt réputé pour chasser à courre le chevreuil. D'autres équipages sont invités pour la chasse aux sangliers.

Chaque année un plan de chasse est décidé, suivant la population de gibier, par l'O.N.F. et les chasseurs. Pour l'année 1995-96, Mr J. Luc Thomas a droit à 6 cerfs et .? chevreuils, Mme de Gigou, originaire de la Roche-sur-Yon a droit à 2 cerfs et .? chevreuils. Chaque animal tué doit être immédiatement muni de son bracelet à la patte arrière droite. Ce bracelet, délivré par l'O.N.F., change de couleur suivant l'année et doit porter le jour et le mois où l'animal vient d'être tué, pour éviter les amendes en cas de contrôle.

Souvent après une journée de chasse et la curée, les chasseurs se rassemblent à la Jamonnière, à l'auberge de la forêt. Le parking se remplit de voitures, de vans avec les chevaux, de remorques avec chiens.

On pratique aussi en forêt la chasse à tir depuis 15 à 18 ans. Pour cette chasse, la forêt comprend quatre lots qui s'étendent sur les 2400 ha :

- lot n° 1, en haute forêt jusqu'au pont du Nay - lot n° 2, du pont du Nay à la



rive gauche de la Mère jusqu'à la queue du barrage de Pierre Brune. - lot n° 3, de la rive droite de la Mère, la Grotte, les Minières, St Luc jusqu'à la Vendée et le barrage de St Luc. - Lot n° 4, la Balingue, le Moulin-Neuf, le Jaulard, sur la rive gauche de la Vendée.

Chaque lot est loué par un groupe de chasseurs (de Mervent et des environs ... Moulleron, La Rochelle, Niort ... etc.). Dans chaque lot, comme pour la chasse à courre, le nombre de bêtes à tuer est limité et fixé par l'O.N.F. qui délivre à chaque actionnaire une carte spéciale. Chaque groupe possède autant de bracelets que de bêtes à descendre et pour chaque sortie, le nombre de fusils est aussi réglementé.

On ne peut parler de la chasse sans parler du braconnage.

Il a toujours existé et chaque chasseur a souvent en lui un braconnier qui sommeille. Connaissant fort bien les moeurs animalières ils sont très habiles pour piéger le gibier. Mervent a connu des braconniers célèbres que la peur des gardes ne retardait pas et que les interdits stimulaient au contraire. Leurs histoires de braconnage faisaient la joie des veillées. Beaucoup m'ont encore été racontées !

Pendant la dernière guerre, invités par des Français, les Allemands participaient à des chasses en forêt. D'ailleurs à ce moment-là, de nombreux braconniers n'hésitaient pas à prendre des risques et à tendre des pièges au gibier qui abondait. Chevreuils, sangliers, étaient ramenés en cachette. Quelques bons morceaux étaient distribués à l'occasion à des amis sûrs et discrets. Cette viande sauvage améliorait bien l'ordinaire !

Il y a toujours des braconniers. Ils se déplacent maintenant en voiture, éblouissant le gibier de leurs phares. Certains sont même équipés de C.B., quelquefois de scanner, permettant de capter les conversations entre gardes ou gendarmes, ce qui leur permet d'éviter ces derniers. Dans certaines forêts de l'Est, ce n'est pas seulement le plaisir de l'interdit, ou la recherche d'une viande appréciée qui guident ces chasseurs en situation irrégulière. L'appât du gain y est aussi pour beaucoup et certaines personnes vivent, très bien, de ce braconnage, vendant la chair de la bête ou les trophées. Le "massacre" d'un dix cors par exemple, après taxidermie, peut se vendre plus de 10000 Fr.

La chasse à courre, utile pour détruire les bêtes en trop grand nombre qui causent des dégâts en forêt, sera toujours considérée comme un plaisir et un privilège par ses adeptes, comme elle sera toujours décriée par les amis de la nature et des animaux.

Elle est en même temps appréciée par les curieux et les connaisseurs qui en suivent les diverses péripéties. Mais c'est un plaisir onéreux !

Au siècle dernier, un des gentilshommes dont nous avons parlé précédemment a dû sacrifier à sa passion, d'après les dires de son petit-fils, une cinquantaine de ses métairies pour faire face à toutes les dépenses que lui occasionnaient les nombreuses chasses qu'il organisait. Il faut dire qu'elles duraient plusieurs jours et se terminaient, nous l'avons vu, par de joyeuses bombances !

De nos jours, il faut avoir encore une fortune rondelette pour faire face aux frais d'une saison de chasse (location, entretien des chevaux, des meutes, déplacements et festivités).

Mais où sont les fastes d'antan !

Notre forêt exploitée autrement, plus clairsemée, est-elle encore assez importante pour contenir ces grandes chevauchées ? Les chasses déplacent tant de curieux, tant de voitures, qu'elles prennent des allures de kermesses, de rallyes !

Tout ce public, ces autos, qui suivent les chasseurs, qui stationnent le long des routes, modifient le parcours et le comportement de la bête chassée qui ne peut plus passer où elle veut et se défend moins bien, sa fuite étant constamment contrariée par ces attroupements qui l'effraient davantage encore et qui provoquent des embouteillages gênants pour la circulation.

Ces chasses ont perdu en somme beaucoup de leur qualité et de leur noblesse d'autrefois !

" ... Et toi Mervent, jolie petite cité de Dunois, qui durant cinquante ans avait repris tes allures guerrières de jadis, que te reste-t-il des brillants cavaliers





aux tenues écarlates et vertes, qui, coiffés de toques de velours et ceints de la dague, encombraient tes ruelles trop étroites, que te reste-t-il de tout cela ? ...

Des souvenirs ignorés de la plupart de tes habitants comme de tes touristes, la maison qui porte toujours le nom évocateur de " St Hubert " et aussi ta modeste église au porche armorié, les pans en ruines de ton vieux château Que Mélusine, un jour, pour voir au loin la plaine Posa, comme un nid d'aigle, au sommet du rocher. "



#### Le Rallye Merventais

Il est impossible également de parler vénerie sans parler du " Rallye Merventais " société de trompes (cors de chasse) bien connue et qui honorait notre petite commune.

Fondée en 1924, par Mr Georges Maingueneau, patron de la tannerie de Fontenay et Mr Deschamps, pharmacien à Nantes, qui passait de nombreux séjours à " l'Hôtel des Voyageurs " à Mervent, tenu par Mme Gourdon, aussi l'un des premiers organisateurs après 1945, de la fête des " Cors de Chasse " à la Vallée (voir bulletin n° 21).

Il existait alors à Mervent trois ou quatre sonneurs débutants et autant à Fontenay. Cela suffit pour créer la société. Par la suite, elle devint florissante et parmi les premiers participants nous pouvons citer les Merventais : Léon Chaigneau qui en fut plus tard le président pendant quelque 45 ans, jusqu'à sa mort en 1991, son frère Marcel, Joseph Meunier, Louis Normand (époux de Paulette, la bouchère), Gustave Normand, Arsène Normand, Léon Bonenfant, Marcel Poirier, J. Marie Port, Léon Chiron, Roger Suze, Raymond Paynot, Roger Poupin, Marcel Arnaud ... et les Fontenaisiens : Georges Maingueneau, Guy Brusseau, François Mercier, Demoiset, Bouillaud...ect.

Pendant ces nombreuses années, dans l'exercice de la trompe, la société s'est déplacée un peu partout à l'occasion de fêtes ou de manifestations.

Cette société a toute une histoire et son président Léon Chaigneau, pouvait en parler des heures durant: les déplacements, les fêtes, les réceptions, les messes de St Hubert, les journées de chasse ... etc.. Il y a tant à dire !

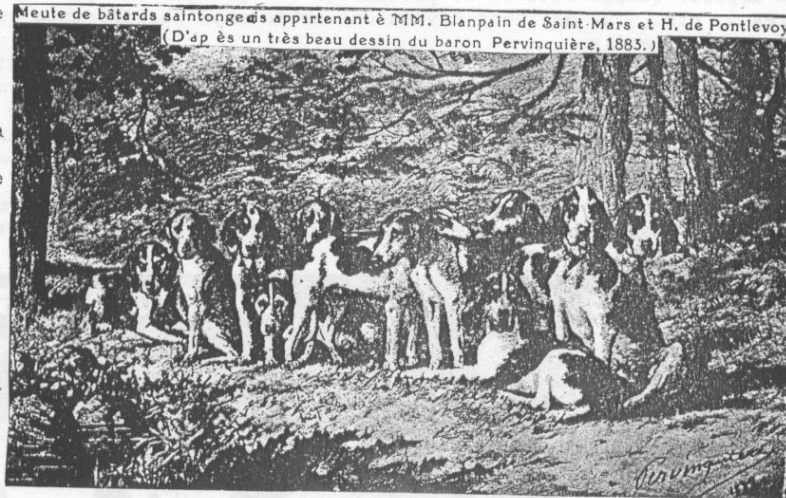
En 1975, la société comptait la famille Boutin, d'abord le père Paul Boutin et ses trois fils, Jacky 13 ans, Didier 12 ans et Thierry 11 ans, le benjamin.

En 1978, un disque a été enregistré par le Rallye Merventais; la première partie dans l'église de Mervent, la deuxième face dans la nature à Bruleau, en aval du barrage de St Luc, le samedi soir, de nuit, et le lendemain dimanche matin, ce qui explique les chants d'oiseaux qu'on y entend. Ont participé à cet enregistrement: Léon Chaigneau dont on entend aussi la voix, Raymond Coirier, Ferdinand Jadeau, Gaston Chartron, Hilaire Girard,

Serge Sussin, Didier Guillon, Paul, Jacky, Didier et Thierry Boutin.

Aujourd'hui, le Rallye existe toujours mais ne compte plus aucun sonneur Merventais. Paul Boutin en est le président. Son fils Jacky a été champion de France des sonneurs de trompe en 1994, à Chantilly. La société fait toujours des sorties; concours hippiques en particulier et compte neufs membres. Le Président recrute de jeunes élèves. Les intéressés peuvent s'adresser à Mr Boutin Paul (51.69.28.50)

Meute de bâterds saintongeais appartenant à MM. Blanpain de Saint-Mars et H. de Pontlevoy (D'après un très beau dessin du baron Pervinquier, 1883.)





Nous avons été longtemps privilégiés, nous, Merventais, qui profitions certains soirs à la tombée du jour, des sonneries (que l'écho nous renvoyait) des répétitions que dirigeait Mr Chaigneau dans son " rendez-vous de chasse ", à l'orée de la forêt.

Le Rallye Merventais était apprécié aussi aux messes de St Hubert, lors des fêtes du 14 Juillet, dans l'enceinte du Vieux Château et également dans la nuit, pendant le feu d'artifice sur le lac. Depuis quelques années, c'est un disque qui reprend les sonneries et des jeunes gens en " habit " s'installent dans le coteau à la place habituelle de nos sonneurs.

Domage ! Cela ne les remplace pas !

Mais les habitudes d'autrefois, jugées obsolètes par quelques membres du précédent Conseil Municipal, ont été abandonnées et le Rallye qui porte leur nom n'est plus sollicité par les Merventais.

Cela est bien regrettable ! Nous étions fiers de nos **joueurs** de trompes dans leurs habits rouges à parements noirs, leurs pantalons, gants et ceinturons blancs. Ils faisaient partie du folklore et de la culture merventaise; d'ailleurs, le cor de chasse n'est-il pas toujours l'un des éléments de notre blason ?

" Vouvant a sa tour, Mervent avait ses cors de chasse. "

J'aimerais qu'ils soient de nouveau à l'honneur chez nous et que des jeunes, peut-être, reprennent le flambeau et puissent se mettre à sonner aussi bien que leurs aînés !

Oui, les anciens et même les plus jeunes vous le diront, nous étions fiers d'eux !

Et je terminerai justement ce bulletin par les réflexions de Léon Chaigneau, amoureux de notre commune où il a toujours vécu et qu'il connaissait parfaitement, pour l'avoir sillonnée tout au long de sa vie de forestier, de chasseur, d'ami de la nature, et qui écrivait un jour :

" On rencontre de plus en plus un public blasé, qui ne se concentre plus pour écouter et juger ce qui lui est présenté. Ceci provoque par voie de conséquence un certain découragement pour ceux qui ont fait et continuent à faire de grands efforts pour maintenir et améliorer les auditions qu'ils présentent au public, et alors ne se sentent plus motivés devant tant d'indifférence. On peut faire cette constatation à n'importe quelle fête où se produisent les groupes les plus divers : cliques, fanfares .. etc., qui défilent devant une assistance indifférente qui ne sait même plus juger ni applaudir.

Les trompes de chasse n'y échappent pas. On peut le constater, même aux chasses à courre, le soir, à la curée, à laquelle les gens assistent de moins en moins, la plupart n'attendant même pas la fin des sonneries pour rejoindre leur voiture et disparaître. J'espère pourtant, que nous tous, ainsi que ceux qui un jour prendront notre place, pourront encore pendant longtemps, entendre le son des cors au fond des bois et je souhaite longue vie à la trompe ! "

Puissent ces quelques pages vous intéresser ! Elles vous reviendront peut-être en mémoire quand vous entendrez encore vibrer les accents mourants d'un cor, le soir, au fond des bois !

